VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Présents : Serge Léger, maire
Eliza Leblanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Yvonne Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h01.
(11 personnes sont présentes).

2017-82 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2017-83 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 10 juillet 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Serge Léger fait la présentation des rapports du maire du mois de juillet et du mois d'août 2017.

Pétitions, présentation et délégation.

Gordon Gallant fait une présentation au conseil d'un comité qui est reconnu sous le nom de « Stop Spraying NB ». Ce comité encourage les municipalités du Nouveau-Brunswick à adopter des politiques ou des arrêtés pour empêcher l'utilisation de certains pesticides sur les terrains en entier de la province.

Ronald Cormier fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de juillet 2017.

2017-84 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de juillet 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, procède avec la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'août 2017.

2017-85 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois d'août 2017 soit accepté tel que présenté.

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

<u>Arrêté pour le Service d'incendie</u>

2017-86 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-008, **ARRÊTÉ RELATIF AU SERVICE D'INCENDIES DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-008.

2017-87 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal No A-008.

ADOPTÉE

2017-88 Propopsé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-008, **ARRÊTÉ RELATIF AU SERVICE D'INCENDIES DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-008.

2017-89 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No A-008.

ADOPTÉE

2017-90 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que le ministère des Transports et Infrastructures demande aux municipalités de contribuer une somme d'argent sur les routes désignées provinciales;

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé contribue à 10% tel que demandé par le ministère des Transports et Infrastructures ayant le plan suivant pour 2018 :

1. Compléter l'asphaltage de la route 950 sur une distance de 0.5 km en partant de la limite de la municipalité vers la direction Ouest;

2. Compléter l'asphaltage de la route 950 en partant de la rue Adolphe sur une distance de 0.5 km dans la direction Est; et

3. Compléter l'asphaltage de la route 133 en partant du Pont Harshman sur une distance de 1 km dans la direction Ouest.

ADOPTÉE

2017-91 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que des citoyens sur le chemin Thibodeau ont indiqué que les automobilistes conduisent rapidement;

Considérant que la municipalité a effectué une analyse de vitesse par une firme d'ingénierie démontant qu'approximativement 55% des automobilistes conduisent au-dessus de la vitesse maximale de 50 km/h.

Par conséquent, je propose que la municipalité de Cap-Pelé fasse l'achat et l'installation des enseignes de "Conduisez prudemment". sur le chemin Thibodeau.

Je propose aussi que la municipalité fasse l'achat et l'installation d'un 1 panneau de vitesse dans chaque direction sur le chemin Thibodeau.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

Comité des finances et d'environnement.

Carole Leblanc, conseillère du Village de Cap-Pelé, fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juin 2017.

2017-92 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financier au 30 juin 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-93 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hectro Cormier qu'il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montnat de **2 300 000. 00$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

2017-94 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le conseil demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour le développement d'un programme de gestion des actifs du Village de Cap-Pelé.

Il est résolu que la municipalité s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre de la proposition du projet soumise au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités, dans le but d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Assembler les informations provenant de différentes sources, y compris le document NSCP 3150 et des dessins pour remplir les champs de données requis. La collecte des données sur le terrain sera utilisée pour combler les lacunes.
- L'inspection de l'état visuel de toutes les routes, la revue des rapports et des vidéos du système d'égout existant, l'inspection des installations et l'évaluation des risques liés aux changements climatiques.
- Décrire le niveau de service cible, établir la pondération du système de priorisation, la planification des priorités et la préparation du rapport. Adoption du plan de gestion des actifs par le Conseil.

Il est également résolu que la municipalité consacre 12,500 $ de son budget de la taxe sur l'essence au financement des coûts associés à ce projet.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2017-95 Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité a de l'équipement usagé qui veut se débarrasser;

Il est résolu que le Village de Cap-Pelé vende le vieux argo à Bernard Bourque au coût de 2 500$.

ADOPTÉE

Serge Léger demande que la municipalité envoie des lettres de remerciements aux travailleurs saisonniers pour les services rendus par ceux-ci pendant la saison estival.

2017-96 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger	Stéphane Dallaire
Maire	Secrétaire-greffier